

Projet Pédagogique



Association
Jeunesse
Bellevilloise
Année scolaire 2025-2026

Sommaire

- **avant-propos** **page 3**
- **nos objectifs
pédagogiques** **page 6**
- **l'équipe pédagogique** **page 11**
- **présentation du site et
des locaux** **page 15**
- **les activités** **page 17**
- **un accueil ouvert à tous** **page 20**
- **journée type** **page 21**
- **vie quotidienne** **page 23**
- **santé-sécurité** **page 25**
- **évaluation** **page 27**

Avant – propos

Depuis janvier 2010, l'Association Jeunesse Bellevilloise a pour vocation d'organiser et de gérer les activités de loisirs pour les enfants et les jeunes sur la commune de Belleville-sur-Vie. Depuis janvier 2017, l'AJB gère quatre services :

- l'accueil extrascolaire pour les 3-10 ans, petites et grandes vacances,
- l'accueil périscolaire de l'école des Chaumes,
- l'accueil périscolaire de l'école Saint Augustin,
- l'accueil des jeunes : 11-13 ans (accueil libre et activités pendant les vacances scolaires) et 14-17 ans (accueil libre et activités pendant les vacances scolaires).

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de l'AJB est en accord avec le projet éducatif élaboré par les dirigeants et dont voici les principales directions.

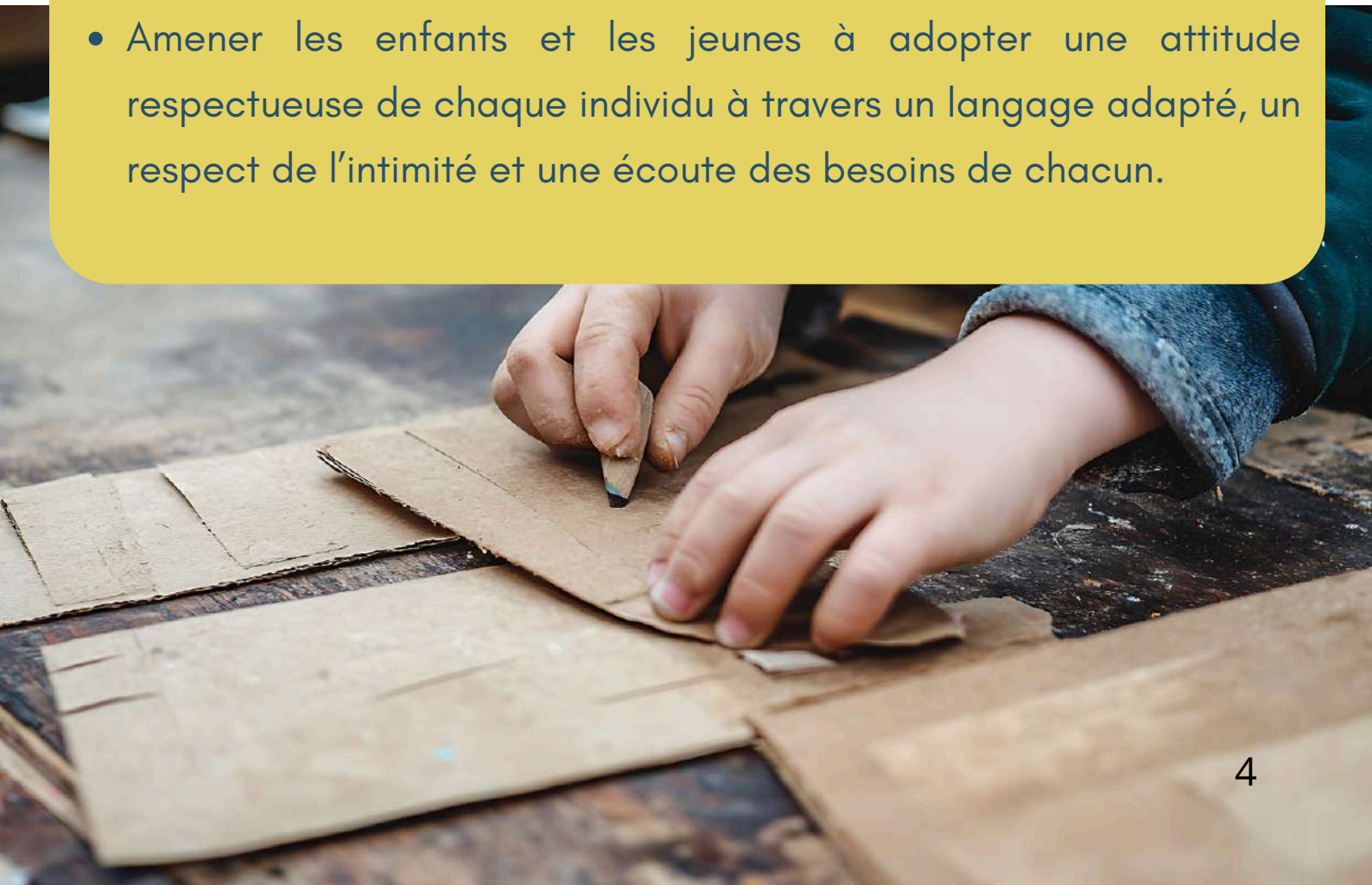
Principes et volontés :



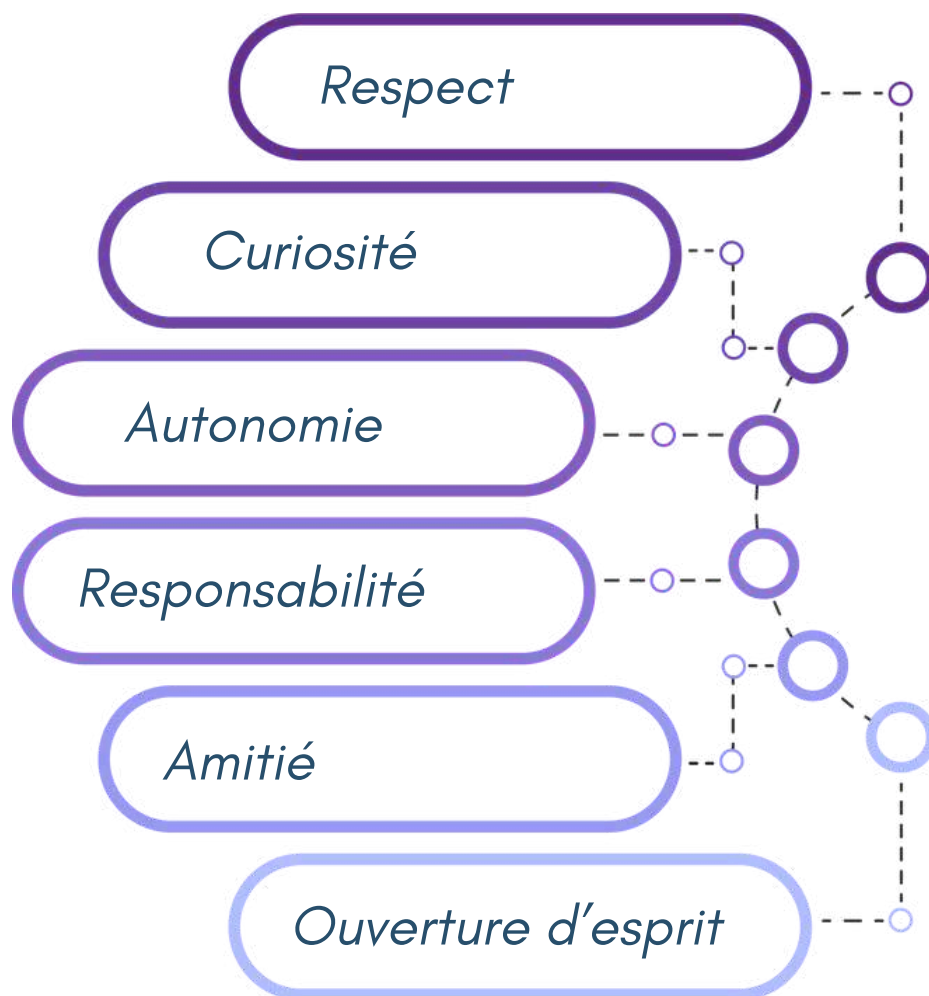
Ce « nuage de mots » a été construit avec les membres du conseil d'administration. Les mots qui ressortent sont ceux les plus cités et définissent ainsi les valeurs fondamentales de l'association.

Les objectifs cibles du projet éducatif pour définir les axes de travail de ce projet pédagogique sont :

- A travers les activités, favoriser la curiosité et encourager la découverte, l'autonomie, la prise de responsabilité et la confiance en soi.
- Assurer la sécurité matérielle, affective et physique des enfants et adolescents.
- Transmettre des valeurs de respect, de partage et de tolérance.
- Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, du refus de toute discrimination et d'acceptation de la différence.
- Favoriser une éducation à l'éco-citoyenneté et au respect de l'environnement.
- Amener les enfants et les jeunes à adopter une attitude respectueuse de chaque individu à travers un langage adapté, un respect de l'intimité et une écoute des besoins de chacun.



Valeurs et caractéristiques significatives émanant de l'équipe pédagogique.



Caractéristiques et besoins des 3-6 ans :

- Manipuler
- Être stimulé
- Doudou
- Repères
- Rituels
- Développement moteur : motricité fine, motricité physique
- Bouger, sauter, courir
- Développement cognitif : langage, vocabulaire
- Climat de confiance
- Sollicitude
- Imaginaire
- Apprentissage autonomie

Caractéristiques et besoins des 6-10 ans :

- Phénomène de groupe, sentiment d'appartenance
- Exploration, expérimentation
- Curiosité
- Découverte de soi, du monde
- Responsabilisation
- Autonomie
- Repères
- Confiance
- Ouverture d'esprit
- Collectivité
- Indépendance



Nos objectifs pédagogiques

Des objectifs éducatifs, de nos valeurs, des besoins et caractéristiques des enfants, découlent 3 axes de travail que nous nous sommes définis.

Axe 1 : Faire en sorte que la notion de respect devienne naturelle

1. Respect de soi

- Identifier ses propres besoins, limites et valeurs.
- Développer l'estime de soi et la confiance en soi.
- Adopter un comportement responsable vis-à-vis de sa santé et de ses émotions.

2. Respect des autres

- Écouter autrui sans interrompre ni juger.
- Coopérer dans un esprit d'entraide et de bienveillance.

3. Respect des règles et de l'environnement

- Connaître et respecter les règles de vie du groupe et de l'établissement.
- Adopter des gestes respectueux envers l'environnement, préserver les ressources (matériel, nature, espaces communs).



Axe 2 : Amener les enfants à développer leur ouverture d'esprit et leur curiosité, en les encourageant à s'intéresser aux autres, à découvrir de nouvelles choses et à accueillir les différences avec respect

1. Découvrir et accepter la diversité

- Identifier que chacun puisse avoir des goûts, des opinions ou des origines différentes.
- Apprendre à respecter et à valoriser les différences entre les enfants (culturelles, physiques, de personnalité, etc).
- Exprimer ses propres idées sans moquerie ni jugement envers celles des autres.

2. Développer la curiosité et l'envie de découvrir

- Poser des questions pour mieux comprendre le monde qui l'entoure.
- Participer avec enthousiasme à des activités nouvelles (jeux, ateliers, sorties, découvertes culturelles...).
- Oser essayer quelque chose qu'il ne connaît pas encore.

3. Apprendre à écouter et à échanger

- Prendre la parole à tour de rôle et écouter quand un autre parle.
- Reformuler ou poser des questions pour montrer qu'on a compris.
- Partager ses découvertes ou ses centres d'intérêt avec les autres.

4. Coopérer et s'enrichir du groupe

- Travailler avec d'autres enfants en respectant leurs idées et leurs propositions.
- Trouver ensemble des solutions dans les jeux ou projets collectifs.
- Encourager les autres et reconnaître leurs réussites.



Axe 3 : Amener les enfants à devenir plus autonomes et responsables dans la vie de l'accueil, à travers des activités favorisant la prise d'initiatives, le respect des règles et la coopération

1. Prendre conscience de ses responsabilités

- Identifier les règles de vie du centre et comprendre leur importance.
- Prendre soin du matériel, des espaces communs et de ses affaires personnelles.
- Respecter les autres enfants et les animateurs dans ses paroles et ses gestes.

2. Développer son autonomie dans les activités

- Être capable de choisir une activité et de s'y investir jusqu'au bout.
- Organiser son espace de jeu ou d'activité (préparer, ranger, nettoyer).
- Demander de l'aide seulement après avoir essayé de résoudre un problème seul.



3. Prendre des initiatives

- Proposer des idées d'activités ou d'améliorations pour la vie du groupe.
- Participer à la mise en place ou à l'animation d'une activité.
- Prendre des décisions adaptées à la situation (par exemple : gérer un conflit calmement, aider un camarade).



L'équipe pédagogique

Organigramme selon les sites de l'AJB :

- Céline
Direction générale DEJEPS
- Pierrick
Directeur Adjoint BPJEPS LTP
- Sylvie
Référente site St Augustin BAFA
- Manuelle
Secrétaire comptable
- Lorane
Animatrice référente EDUC SPE

DIRECTION

- Pierrick BPJEPS LTP
- Lorane EDUC SPE
- Noémie CPJEPS
- Aurore BAFA
- Claire BAFA + CAP PE
- Marylou CAP PE
- Stanislas BAFA
- Baptiste BPJEPS
- Catherine
- Ambre BAFA
- Jeanne formation BPJEPS

**MERCREDIS
JEUNESSE**

- Pierrick BPJEPS
- Lorane EDUC SPE
- Aurore BAFA
- Claire BAFA + CAP PE
- Marylou CAP PE
- Stanislas BAFA
- Jeanne formation BPJEPS

**PÉRISCOLAIRE
LES CHAUMES**

- Céline DEJEPS
- Sylvie BAFA
- Catherine
- Noémie CPJEPS
- Sylvie CAP PE
- Ambre BAFA
- Aurélie CAP PE

**PÉRISCOLAIRE
ST AUGUSTIN**



Être un membre de l'équipe pédagogique, c'est ...

Un métier

1

Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Mettre en place des activités innovantes centrées sur des apports pour l'enfant.

Créer un relationnel courtois et professionnel avec les familles.

Travailler en accord avec le projet pédagogique.

Être dynamique et faire preuve d'initiative.

Faire preuve de spontanéité et accepter l'imprévu.

2

La sécurité avant tout

Connaître la réglementation des ACM.

Observer, anticiper, et prévenir les risques.

Être vigilant et assurer une surveillance active au quotidien.

Se tenir informé des enfants présentant un PAI ou une particularité.

Compter encore et encore les enfants, connaître au quotidien

l'effectif des enfants présents

Connaître les gestes de premiers secours

Une attitude

3

Être ponctuel et assidu.

Être spontané.

Avoir une tenue vestimentaire adaptée et correcte.

Adopter un langage correct et approprié à l'âge des enfants.

Avoir l'esprit d'équipe.

Être dynamique et avoir l'esprit d'initiative.

Un relationnel de qualité avec :

Les enfants



Faire preuve d'écoute et de bienveillance.

Ne pas sanctionner sans discussion.

Se comporter en adulte responsable.
avec la distance et le recul nécessaire.

Respecter l'individualité de chaque enfant
au sein de la collectivité.

Ses collègues

Favoriser l'écoute, le dialogue et la concertation
au sein de l'équipe.

Faire preuve de cohérence.

Communiquer.

Adopter une attitude bienveillante avec tout le monde.

Accepter les remarques constructives, analyser.

Former et être formé, l'AJB accueillant régulièrement
des stagiaires en découverte ou en contrat d'apprentissage.



Les familles



Créer un relationnel courtois et
professionnel avec les familles.

Pouvoir établir une relation individualisée
avec chaque famille.

Savoir être accueillant, rassurant et à l'écoute.

Tenir les familles informées du
déroulement de la journée.

Avoir une attitude adéquate.

Les rôles de chacun



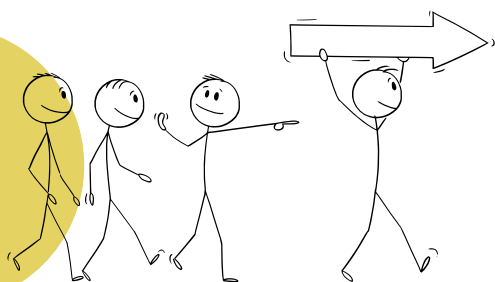
L'équipe de direction

L'équipe de direction a un rôle fondamental. Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation, les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Elle veille à sa bonne compréhension et à son application.

L'équipe de direction a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe d'animation en général.

L'équipe de direction doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute,
- Être le responsable légal vis-à-vis du ministère de la jeunesse et des sports,
- Suivre par une présence active les temps de vie quotidienne,
- Organiser des bilans réguliers avec l'équipe,
 - Former son équipe,
- Veiller au respect des règles de sécurité,
 - Régler des problèmes matériels,
 - Rencontrer les parents,
- Être en contact régulier avec les bénévoles.



L'équipe d'animation

Les animateurs assurent un rôle de référent auprès des enfants. Ils doivent faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants qui leur sont confiés ; les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs. C'est à l'animateur de faire de ce temps un plaisir.

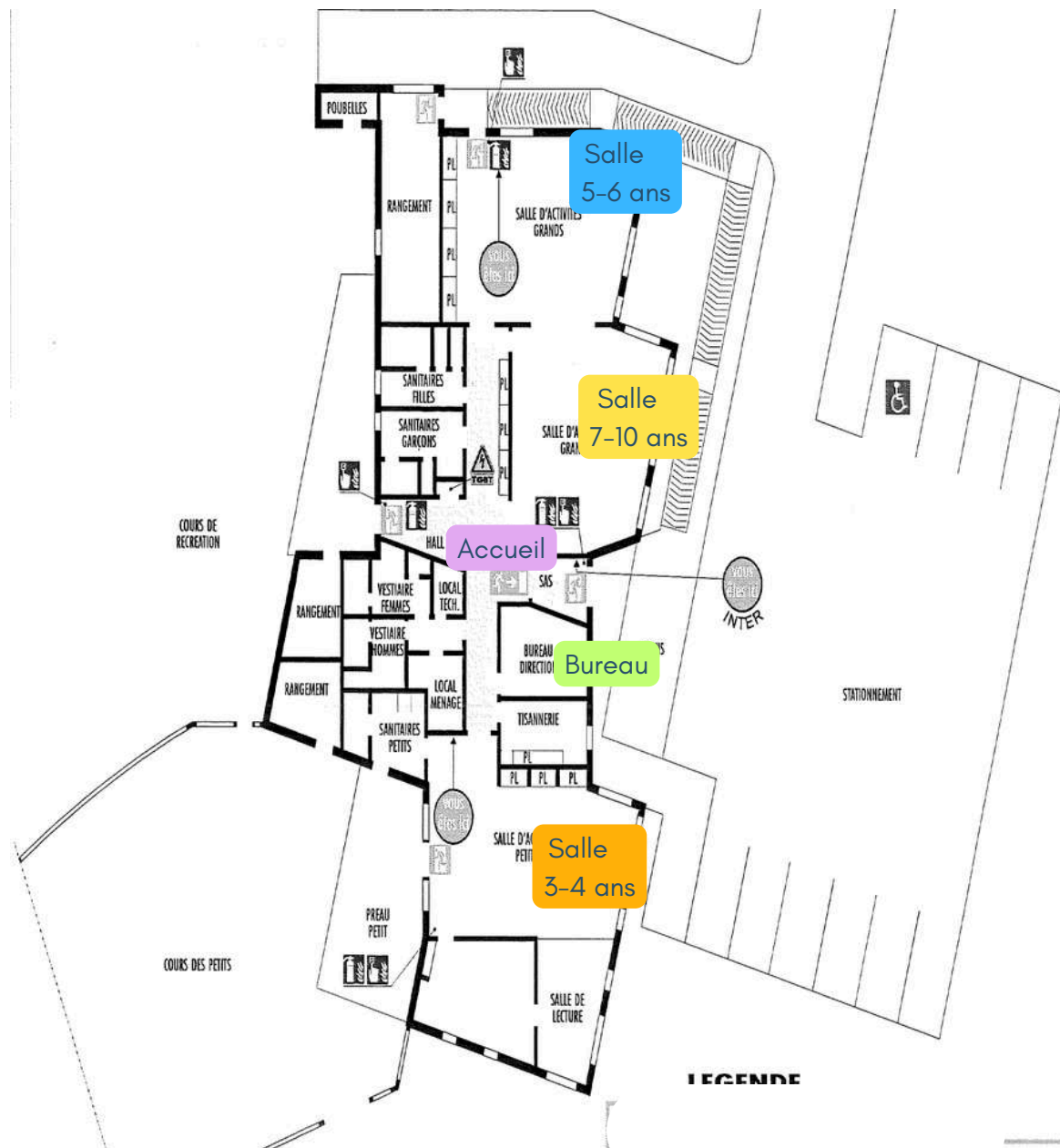
L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité,
 - Faire preuve de bon sens,
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes,
 - Respecter le matériel et son environnement,
 - Communiquer avec son équipe,
- Anticiper, préparer, animer et ranger les activités qu'il propose,
 - Être à l'écoute,
 - Motiver, dynamiser le groupe d'enfant,
- Mener des animations en assurant la sécurité du groupe.



Présentation du site et des locaux

Les Chaumes



LES ACTIVITES :



LES ACTIVITES en détail :

un outil de développement de l'individu



Les activités doivent contribuer à l'épanouissement physique et culturel de l'enfant. D'une manière générale, elles doivent être des activités de découverte. L'accueil périscolaire ou de loisirs ne devra pas être considéré comme un lieu d'apprentissage technique ou un lieu de compétition, mais un lieu de détente et de récupération pour l'enfant.

Les activités proposées par l'équipe seront à la fois ludiques, manuelles, sportives, culturelles, scientifiques, culinaires, d'expression...

Toutes les activités devront susciter :

- Une sensibilisation à la **notion de respect** au sens large (respect des personnes, des locaux, des différences, de l'environnement, ...)
- La **découverte** de leur environnement proche.
- Les rencontres entre les personnes : entre les enfants, entre les enfants et les adultes.
- Elles devront être **adaptées** aux enfants et à leurs possibilités.
- Les activités manuelles seront une occasion de découvrir différentes matières et la manière de les exploiter. L'animateur guidera et soutiendra les enfants dans cette démarche de découverte. L'important n'est pas le résultat mais le fait que l'enfant participe pleinement.
- Les activités devront avoir un attrait **ludique** afin de permettre à chacun de prendre plaisir à jouer.
- Les activités devront favoriser la **créativité** et **l'imaginaire** des enfants.
- Le travail et les réalisations de chacun seront **valorisés**.
- Les enfants devront participer régulièrement et activement à la mise en place des ateliers et à leur rangement.

- Les animateurs devront **associer** les enfants dans l'élaboration des **programmes** en tenant compte de leurs **idées**, de leurs **envies** en termes de loisirs. Les enfants les plus grands pourront être impliqués dans l'organisation de certaines activités afin qu'ils deviennent peu à peu acteurs de leurs loisirs.
- L'équipe d'animation aura le souci de la **sécurité** physique et morale des enfants. Une vigilance est nécessaire sur la répartition des animateurs pour **veiller** à ce qu'aucun groupe d'enfants ne se retrouve seul dans une salle ou dehors.
- Il pourra être fait appel à des intervenants extérieurs pour encadrer des activités spécifiques. Sur ces activités, les animateurs seront :
 - un support pour l'intervenant pour gérer le groupe,
 - un repère pour les enfants qui ne connaissent pas l'intervenant.Si besoin, ils pourront recadrer voire interrompre l'activité s'ils pensent que les enfants sont en danger physique, affectif ou moral.



Un accueil ouvert à tous



L'ALSH en accord avec la réglementation

TOUT ENFANT, quel que soit son handicap, est éligible pour être accueilli au sein de notre structure.

Tout enfant en situation de handicap, quel qu'il soit, doit obligatoirement être renseigné sur le portail familles. En fonction du handicap, une rencontre a lieu entre la famille et la direction, pour organiser l'accueil de l'enfant.

Un enfant ne peut être refusé que s'il présente pour le groupe ou pour lui-même un réel danger (crises de violences trop régulières,...). Nous mettrons en œuvre tous les aménagements qui sont en notre pouvoir pour accueillir l'enfant. Si aucun aménagement n'est possible pour assurer la totale sécurité de tous, le refus de l'enfant sera prononcé.

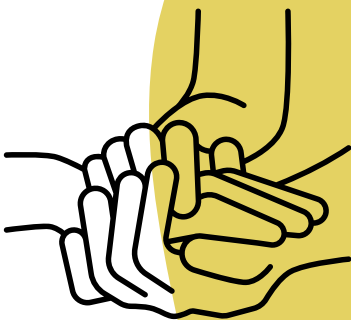
L'ALSH dans les normes

Les locaux sont aux normes pour accueillir tout type de handicap physique (moteur ou sensoriel) : bâtiment de plain-pieds, toilettes, portes adaptées....



Les dispositifs d'aide

Aucun animateur n'est prévu pour accompagner seul un enfant à besoins spécifiques. Nos animateurs restent au service du groupe entier et non d'un seul enfant.



Pour obtenir un dispositif "un pour un" avec une AESH ou autre personnel, une procédure est nécessaire afin de pouvoir financer cette personne supplémentaire. Une demande est à faire par le directeur auprès de la CAF. L'enfant doit être reconnu en situation de handicap (dossier à la Maison Départemental des Personnes Handicapées).

Un ALSH pour tous !

Au delà de l'accueil de public qui nécessite un accueil particulier, l'ALSH se veut accessible à tous. Une grille tarifaire en fonction de 8 tranches de quotients familiaux est appliquée.





Arrivée échelonnée des enfants : 7h15-9h30 les mecredis
7h15-8h30 ou 8h45 pour les accueils périscolaires.

- Un animateur est chargé d'accueillir les enfants, de répondre aux questions des parents et noter les informations transmises.
- Les enfants sont répartis au fur et à mesure par tranche d'âge. Les enfants peuvent choisir leur type d'activité en fonction de leur humeur, envie du matin.
- Entre 7h30 et 8h15, un petit déjeuner complet peut être servi à la demande des parents ou des enfants.

Temps d'activités par tranche d'âge : 9h30 – 11h15

- Activités adaptées à chaque tranche d'âge, proposées et encadrées par un animateur. Activités sportives, manuelles, scientifiques, culinaires, ...

Temps libre 11h15 – 12h15

- Activités libres sous surveillance des animateurs.

Repas 12h15 – 13h30

- Passage aux toilettes, lavage de mains, trajet aller-retour pour la cantine, repas.

Sieste pour les – de 5 ans 13h30 – 15h45

- Réveils des enfants échelonnés en fonction du besoin de sommeil exprimé par l'enfant



Temps calme adapté pour les enfants de 5 ans 13h30 – 15h45

- Temps de repos suivi d'activités calmes, possibilité d'aller faire la sieste si demandé.

Temps calme animé ou libre pour les + 6 ans 13h30 – 14h30

- Activités libres sous surveillance des animateurs, puis rangement pour débiter l'activité du jour.

Temps d'activités par tranches d'âges 14h30 – 16h00

- Activités adaptées à chaque tranche d'âge, proposées et encadrées par un animateur. Activités sportives, manuelles, scientifiques, culinaires, ...

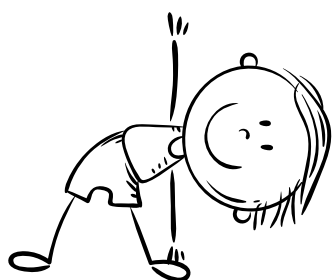
Goûter les mercredis : 16h00 – 16h30

En accueil périscolaires : 16h30 – 17h00

- Passage aux toilettes, lavage des mains, goûter.

Départ échelonné des enfants 16h30 – 19h00 pour les mercredis et les accueils périscolaires

- Départ échelonné des enfants. Un animateur est chargé de transmettre les informations importantes de la journée aux parents.



La vie quotidienne



La vie quotidienne concerne l'ensemble des temps qui rythment la journée du centre et qui ne sont pas directement des temps d'animation de loisirs. Pour chacun de ces temps, il est nécessaire de prévoir une organisation qui permette d'une part le bon fonctionnement quotidien, et d'autre part de considérer ces temps comme des moments d'apprentissage de la vie en collectivité.

L'accueil de l'enfant

Matin

Ce moment privilégié du premier contact doit permettre à l'enfant de vivre le mieux possible la séparation avec le parent et d'aborder sa journée au centre à son propre rythme.

Un animateur accueille les enfants et les enregistre sur une liste de présence, ce qui permet de contrôler les arrivées et de prendre en compte les besoins et souhaits des enfants et des parents pour la journée. L'animateur doit se montrer disponible et à l'écoute. Il convient à la personne qui emmène l'enfant le matin de signaler si toute autre personne viendra le chercher le soir. A l'accueil, l'animateur dispose d'une fiche de liaison pour y noter toutes les infos transmises par la famille.

Les enfants sont en temps libre, sous la surveillance des animateurs qui peuvent proposer des activités.

Soir

Un animateur présent, note les départs sur la liste et vérifie que les enfants repartent bien avec toutes leurs affaires et informe les parents du déroulement de la journée.

Les enfants sont en temps libre, sous la surveillance des animateurs qui peuvent proposer des activités.

- Comment nous voyons :

Les temps libres

Jeux en extérieur (ballon, ...)

Lecture



Dessin

Jeux de société

Billard

Cabanes



S'ennuyer

Rire avec les copains

Les temps calmes

Activités créatives

Jeux de société

Dessin



Lecture

Se reposer

Parler calmement

Jeux calmes



Les repas (menus affichés à l'entrée)

Petit déjeuner

Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui le demandent ou pour qui les parents ont fait la demande. Il est composé de lait, cacao, céréales, cracottes, beurre, confitures, jus de fruits, gâteaux qui restent des goûters...

Déjeuner

Les repas sont pris au restaurant scolaire (situé dans la cour de l'accueil de loisirs), la préparation des repas se fait par l'EHPAD l'Orée du Bocage et ils sont livrés en liaison chaude et froide.

Les enfants prennent leur repas entre 12h et 13h30. Les animateurs mangent à table avec les enfants. Les 3-5 ans sont servis à table, le service des plus grands est sous forme de self.



Le repas est un moment convivial et les animateurs sont attentifs à son bon déroulement. Chaque enfant est invité à goûter le plat proposé.

L'équipe est vigilante aux régimes alimentaires et allergies. Les enfants participent au débarrassage et au nettoyage des tables.

C'est un temps de la vie quotidienne qui doit permettre de favoriser les échanges.

Goûter

Le goûter est préparé par les animateurs. Il est pris entre 16h00 et 16h30 à l'accueil de loisirs, et 16h30 à 17h00 en accueil périscolaire. L'équipe veille également à ce que le goûter soit consistant, sans pourtant être excessif. Les goûters de la semaine sont élaborés en fonction du repas du midi afin d'équilibrer au mieux tous les repas de la journée.

L'hygiène

Nous devons veiller en permanence à assurer l'hygiène et la propreté des enfants. Les tout petits sont systématiquement accompagnés pour aller aux toilettes et pour se laver les mains. Les animateurs veillent à ce que les plus grands se lavent bien les mains avant et après le repas ainsi qu'au goûter.





Soins

Pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent au préalable remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale.

Une liste des PAI et des problèmes particuliers est établie chaque année lors des renouvellements des dossiers et mise à jour régulièrement.

Les animateurs sont informés des enfants qui ont des particularités sanitaires (allergies, PAI...). Ces PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont regroupés dans un dossier qui se trouve dans le bureau de la direction, avec les trousse de médicaments liés à ces PAI.



Les trousse de premiers secours sont vérifiées régulièrement et les éléments manquants et/ou périmés sont rajoutés.

Les soins sont notés sur le cahier de pharmacie. Tous les animateurs sont en possession du PSC (Premier Secours Civique).

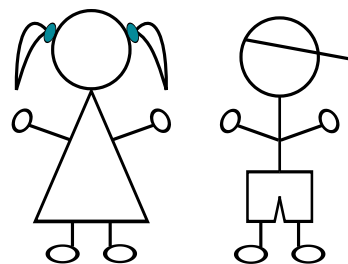
Pour les « petits accidents » (pipi, trous, tâches...) nous disposons de vêtements de rechange que nous prêtons aux familles.

Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les trousse de secours, la liste des enfants ainsi qu'une tablette numérique pour avoir accès aux fiches sanitaires.

Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs. Les familles sont prévenues si leur enfant a été en contact avec le malade.

Sécurité

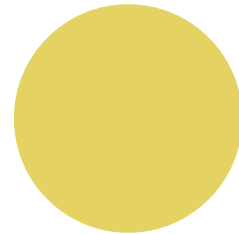
Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants. L'équipe de direction veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs.



La surveillance doit être :

- constante, c'est-à-dire qu'elle doit s'exercer sans interruption,
- vigilante, c'est à dire qu'il ne suffit pas d'être présent, il faut être attentif et avoir les enfants dans son champ de vision,
- active, c'est-à-dire qu'il convient d'être prêt à intervenir.

Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux adultes, cutter, pistolet à colle...)



Cadre et règles

L'équipe de direction et l'équipe d'animation sont garants du respect de la réglementation en vigueur dans l'accueil de mineurs et des règles établies au sein de l'accueil.

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en cours d'année.



L'évaluation

L'évaluation d'un projet pédagogique est une étape essentielle pour mesurer son efficacité, identifier ses forces, ses faiblesses et garantir son amélioration continue. Elle permet de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints, d'analyser l'impact sur les enfants et d'ajuster les pratiques.

L'évaluation avec les animateurs portera sur les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence.

Cette évaluation se fera par le biais de réunions bilan avec l'équipe d'animation et de bilan avec les enfants pendant les rassemblements.

Des outils ou supports pourront être utilisés avec les enfants pour rendre ces bilans plus ludiques.

L'équipe de direction évaluera l'atteinte des objectifs du projet en tenant compte des retours des animateurs. Elle s'assurera que les axes d'améliorations identifiés, qu'ils émanent des animateurs ou de la direction, soient mis en œuvre pour optimiser les résultats.

